

La municipalité annule le feu d'artifice du 14 juillet

Les Jeunes agriculteurs eux-aussi renoncent au traditionnel repas Gourmand'Auch



La municipalité annule le feu d'artifice du 14 juillet

Pour la seconde année consécutive et en raison du contexte sanitaire, la municipalité a décidé d'annuler le traditionnel feu d'artifice qui est tiré depuis les berges du Gers. Voici le communiqué de presse de la mairie d'Auch :

" Le spectacle pyrotechnique organisé traditionnellement le long des berges du Gers dans le cadre de la célébration du 14 juillet n'aura pas lieu cette année. En effet, compte-tenu, d'une part, des enjeux de sécurité publique, alors que le niveau Vigipirate est établi à « sécurité renforcée–risque d'attentat » et, d'autre part, des enjeux de sécurité sanitaire dans un contexte où, au plan national, la courbe épidémique marque une inflexion après une phase continue de baisse, la préfecture du Gers impose à cette manifestation le dispositif prévu pour les établissements publics recevant du public en plein air.

La fréquentation estimée étant supérieure à 1000 personnes, le filtrage prévu à l'entrée du site devrait donc être renforcé par le contrôle du pass sanitaire pour l'ensemble des participants. Le pass sanitaire est un document délivré aux personnes ayant reçu leurs deux doses de vaccin anti-Covid depuis plus de 14 jours et aux personnes ayant réalisé un test PCR négatif depuis moins de 48 heures. Cette mesure étant inapplicable à cause des temps de contrôle qu'elle va générer, des frustrations familiales que les refus d'accès sont susceptibles d'entraîner et des attroupements incontrôlés qui pourraient s'ensuivre au moment du contrôle et aux abords du périmètre pendant le spectacle, la ville d'Auch a décidé d'annuler la tenue du feu d'artifice qui devait être tiré le 14 juillet prochain".